

## ANNEXE 1 de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS – BARÈME DES PRIX

Les soumissionnaires doivent remplir tous les tableaux de la partie 2.0 du Barème d'offre et les inclure dans leur proposition financière.

Pour tous les montants présentés dans le Barème des prix, les taxes applicables sont en sus.

### 1.0 Base de paiement

Le calendrier des étapes selon lequel les paiements seront effectués en vertu d'un contrat subséquent est le suivant :

Étape	Livrable	Valeur
<b>Services requis</b>		
<b>Suivi Année 1 (2021)</b>		
1	Programme de travail Version finale	10 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.1 (ci-dessous)
2	Plan de santé-sécurité Version finale	5 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.1 (ci-dessous)
3	Rapport d'étape Version PRÉLIMINAIRE	30 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.1 (ci-dessous)
	Version FINALE	20 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.1 (ci-dessous)
4	Rapport de suivi Année 1 Version PRÉLIMINAIRE	20 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.1 (ci-dessous)
	Version FINALE	15 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.1 (ci-dessous)
<b>Services optionnels</b>		
<b>Suivi Année 3 (2023)</b>		
5	Programme de travail révisé Version finale	10 % du prix ferme de l'article 2 de la section 2.2 (ci-dessous)
6	Plan de santé-sécurité Version finale	5 % du prix ferme de l'article 2 de la section 2.2 (ci-dessous)
7	Rapport d'étape Version PRÉLIMINAIRE	30 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.2 (ci-dessous)
	Version FINALE	20 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.2 (ci-dessous)
8	Rapport de suivi Année 3 Version PRÉLIMINAIRE	20 % du prix ferme de l'article 2 de la section 2.2 (ci-dessous)
	Version FINALE	15 % du prix ferme de l'article 2 de la section 2.2 (ci-dessous)
<b>Suivi Année 5 (2025)</b>		
9	Programme de travail révisé Version finale	10 % du prix ferme de l'article 3 de la section 2.2 (ci-dessous)
10	Plan de santé-sécurité Version finale	5 % du prix ferme de l'article 3 de la section 2.2 (ci-dessous)
11	Rapport d'étape Version PRÉLIMINAIRE	30 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.2 (ci-dessous)
	Version FINALE	20 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.2 (ci-dessous)
12	Rapport de suivi Année 5 Version PRÉLIMINAIRE	20 % du prix ferme de l'article 3 de la section 2.2 (ci-dessous)
	Version FINALE	15 % du prix ferme de l'article 3 de la section 2.2 (ci-dessous)
<b>Suivi Année 7 (2027)</b>		
13	Programme de travail révisé Version finale	10 % du prix ferme de l'article 4 de la section 2.2 (ci-dessous)



14	Plan de santé-sécurité	5 % du prix ferme de l'article 4 de la section 2.2 (ci-dessous)
	Version finale	
15	Rapport d'étape	30 % du prix ferme de l'article 1 de la section 2.2 (ci-dessous)
	Version PRÉLIMINAIRE	
	Version FINALE	
16	Rapport de suivi Année 7	20 % du prix ferme de l'article 4 de la section 2.2 (ci-dessous)
	Version PRÉLIMINAIRE	
	Version FINALE	

## 2.0 Prix fermes pour les services

### 2.1 Services primaires pour la période initiale du contrat

Le tableau qui suit contient le montant global pour tous les services primaires durant la période initiale du contrat (de l'attribution du contrat jusqu'au 31 octobre 2022 inclusivement).

ARTICLE	SERVICES PRIMAIRES	Prix ferme, tout compris, pour tous les services primaires (excluant taxes applicables)
1	Suivi environnemental pour l'Année 1 (2021) tel que décrit à l'annexe A — Énoncé des travaux	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (veuillez voir section 2.1.1 pour la ventilation des coûts)

#### 2.1.1 Ventilation des prix pour les services primaires durant la période initiale du contrat

Le tableau suivant contient les prix pour les services individuels d'être rendus durant la période initiale du contrat (de l'attribution du contrat jusqu'au 31 octobre 2022 inclusivement).

SERVICE PRIMAIRE	Quantité (Q)	Prix unitaire ferme, tout compris (excl. taxes applicables) (P)	Coût total estimatif (Q X P)
<b>À noter :</b> Le tableau suivant a été conçu pour faciliter l'exercice de proposition et d'évaluation financière des soumissions. Le soumissionnaire doit proposer un prix unitaire ferme pour le suivi décrit à l'Annexe A pour l'Année 1 du suivi environnemental.			
Réunions, coordination, programmes et plans – Pour répondre aux exigences des sections 5.1 et 5.2 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
Stabilité de l'aménagement et état du fond lacustre et des rives – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.1 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
Bathymétrie et topométrie – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.2 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
Suivi floristique – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.3 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$



Suivi de l'utilisation par l'avifaune – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.1 de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
Suivi de l'utilisation par l'herpétofaune – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.2 de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
Suivi de l'utilisation par l'ichtyofaune – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.3 de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
Suivi de l'utilisation par les mammifères semi-aquatiques – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.4 de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses).	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
Analyse des données et rédaction de rapports – tel que décrit à la section 5.3.5 de l'annexe A – énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$
<b>MAXIMUM POUR TOUS LES SERVICES PRIMAIRES POUR LA PÉRIODE INITIALE DU CONTRAT</b> (rapportez au tableau de la section 2.1, article 1)			<b>[à insérer par le soumissionnaire]</b> <b>\$*</b>

\* Remarque : Le montant global (dernière ligne) dans le tableau ci-haut doit être le même que le montant inséré dans le tableau de la section 2.1.

## 2.2 Services primaires durant les périodes optionnelles (si ces options sont exercées)

Le tableau qui suit contient les montants globaux pour tous les services primaires pour chaque période optionnelle, si celles-ci sont exercées.

ARTICLE	PÉRIODE OPTIONNELLE	Prix ferme, tout compris, pour tous les services primaires (excluant taxes applicables)
2	Du 1 novembre 2022 au 31 octobre 2024 inclusivement Suivi environnemental pour l'Année 3 (2023) tel que décrit à l'annexe A — Énoncé des travaux	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (veuillez voir la section 2.2.1 pour la ventilation) (même que cellule (AA) à la section 2.2.1)
3	Du 1 novembre 2024 au 31 octobre 2026 inclusivement Suivi environnemental pour l'Année 5 (2025) tel que décrit à l'annexe A — Énoncé des travaux	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (veuillez voir la section 2.2.1 pour la ventilation) (même que cellule (BB) à la section 2.2.1)
4	Du 1 novembre 2026 au 31 octobre 2028 inclusivement Suivi environnemental pour l'Année 7 (2027) tel que décrit à l'annexe A — Énoncé des travaux	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (veuillez voir la section 2.2.1 pour la ventilation) (même que cellule (CC) à la section 2.2.1)
<b>MAXIMUM POUR TOUS LES SERVICES PRIMAIRES POUR TOUTES LES PÉRIODES OPTIONNELLES</b> (même que cellule (x) à la section 2.2.1)		<b>[à insérer par le soumissionnaire] \$</b>

## 2.2.1 Ventilation des prix pour les services primaires durant les périodes optionnelles

Le tableau suivant contient les prix pour les services individuels devant être rendus pour chaque période optionnelle, si celles-ci sont exercées.

Service primaire	Année de suivi	Quantité (Q)	Prix unitaire ferme, tout compris (excl. taxes applicables) (P)	Coût total estimatif (Q X P)
<p><b>À noter :</b> Le tableau suivant a été conçu pour faciliter l'exercice de proposition et d'évaluation financière des soumissions. Le soumissionnaire doit proposer un prix unitaire ferme pour le suivi décrit en Annexe A avec le calendrier approximatif ci-bas.</p>				
<u>Réunions, coordination, programmes et plans</u> – Pour répondre aux exigences des sections 5.1 et 5.2 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (a)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (b)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (c)
<u>Stabilité de l'aménagement et état du fond lacustre et des rives</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.1 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (d)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (e)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (f)
<u>Bathymétrie et topométrie</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.2 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (g)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (h)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (i)
<u>Suivi floristique</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.3 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (j)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (k)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (l)
<u>Suivi de l'utilisation par l'avifaune</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.1	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (m)



de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses)	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (n)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (o)
<u>Suivi de l'utilisation par l'herpétofaune</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.2 de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses)	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (p)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (q)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (r)
<u>Suivi de l'utilisation par l'ichtyofaune</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.3 de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses)	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (s)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (t)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (u)
<u>Suivi de l'utilisation par les mammifères semi-aquatiques</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.4.4 de l'Annexe A (incluant toutes les dépenses).	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (v)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (w)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (x)
<u>Analyse des données et la rédaction de rapport</u> – Pour répondre aux exigences de la section 5.3.5 de l'Annexe A — Énoncé des travaux (incluant toutes les dépenses)	Année 3	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (y)
	Année 5	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (z)
	Année 7	1	[à insérer par le soumissionnaire] \$	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (a1)
<b>MAXIMUM POUR TOUS LES SERVICES PRIMAIRES POUR LA PÉRIODE OPTIONNELLE 1 (Année de suivi 3)</b> ( = a + d + g + j + m + p + s + v + y ) (rapportez au tableau de la section 2.2, article 2)				[à insérer par le soumissionnaire] \$ (AA)*
<b>MAXIMUM POUR TOUS LES SERVICES PRIMAIRES POUR LA PÉRIODE OPTIONNELLE 2 (Année de suivi 5)</b> ( = b + e + h + k + n + q + t + w + z ) (rapportez au tableau de la section 2.2, article 3)				[à insérer par le soumissionnaire] \$ (BB)*



<b>MAXIMUM POUR TOUS LES SERVICES PRIMAIRES POUR LA PÉRIODE OPTIONNELLE 3 (Année de suivi 7)</b> ( = c + f + i + l + o + r + u + x + a1 ) (rapportez au tableau de la section 2.2, article 4)	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (CC)*
<b>MAXIMUM POUR TOUS LES SERVICES PRIMAIRES POUR TOUTES LES PÉRIODES OPTIONNELLES</b> ( = AA + BB + CC ) (rapportez à la dernière rangée du tableau de la section 2.2)	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (DD)*

\* Remarque : Les montants globaux (quatre dernières lignes) doivent être les mêmes que les montants insérés dans le tableau de la section 2.2.

### 2.3 Ventilation des prix pour les services optionnels

Les prix suivants sont soumis pour les services individuels qui pourraient être demandés durant la période initiale du contrat ou, si exercées, chaque période optionnelle.

Service optionnel	Unité	Année de suivi	Prix unitaire ferme, tout compris (excl. taxes applicables)
Journée supplémentaire de terrain - <u>Relevés de la stabilité de l'aménagement et de l'état du fond lacustre et des rives</u> (incluant toutes les dépenses)	Journée de terrain	Année 1	[à insérer par le soumissionnaire] \$
		Année 3	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 5	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 7	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
Journée supplémentaire de terrain - <u>Levés bathymétrique et topométrique</u> (incluant toutes les dépenses)	Journée de terrain	Année 1	[à insérer par le soumissionnaire] \$
		Année 3	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 5	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 7	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
Journée supplémentaire de terrain - <u>Équipe de biologistes pour suivi floristique</u> (incluant toutes les dépenses)	Journée de terrain	Année 1	[à insérer par le soumissionnaire] \$
		Année 3	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 5	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 7	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
Journée supplémentaire de terrain - <u>Équipe de biologistes pour suivi faunique</u> (incluant toutes les dépenses)	Journée de terrain	Année 1	[à insérer par le soumissionnaire] \$
		Année 3	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 5	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 7	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
<u>Rencontre additionnelle</u> avec INFC et/ou autre intervenant en ligne (incluant toutes les dépenses)	Réunion	Année 1	[à insérer par le soumissionnaire] \$
		Année 3	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
		Année 5	[à insérer par le soumissionnaire] \$*

		Année 7	[à insérer par le soumissionnaire] \$*
<b>SOMME DES PRIX FERMES DE TOUS LES SERVICES INDIVIDUELS OPTIONNELS</b>			[à insérer par le soumissionnaire] \$

\* Ces prix s'appliquent seulement si la période optionnelle correspondante a été exercée.

#### 2.4 Prix pour l'évaluation financière

L'évaluation financière sera basée sur le tableau suivant, pour tous les montants, les taxes sont en sus :

<b>Article</b>	<b>Prix</b>
Suivi environnemental pour l'Année 1 (2021) tel que décrit à l'annexe A — Énoncé des travaux ( = montant de la dernière ligne du tableau de la section 2.1)	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (XX)
Maximum pour tous les services primaires pour toutes les périodes optionnelles ( = montant de la dernière ligne du tableau de la section 2.2)	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (YY)
Somme des prix ferme de tous les services individuels optionnels ( = montant de la dernière ligne du tableau de la section 2.3)	[à insérer par le soumissionnaire] \$ (ZZ)
<b>PRIX ÉVALUÉ</b> ( = XX + YY + ZZ )	<b>[à insérer par le soumissionnaire] \$</b>

#### 2.5 Prix ferme pour les services imprévisibles mais connexes

Le taux horaire ferme, tout compris, pour rendre des services additionnels liés à l'annexe A - Énoncé des travaux qui ne sont pas prévus à l'heure actuelle est : [à insérer par le soumissionnaire dans sa proposition financière] \$, les taxes applicables en sus.